Article 29 du Règlement

- M. Benjamin: C'est justement le problème.
- M. Wise: Elle est liée par la Loi sur l'examen de l'endettement agricole. Aussi, elle ne saisira pas des terres. Très peu d'agriculteurs perdront leur exploitation.
 - M. Benjamin: Les banques opéreront des saisies.
- M. Wise: Mais il ne faut pas oublier non plus que, lorsqu'une régie provinciale d'examen de l'endettement agricole juge qu'elle a un nombre suffisant de cas à régler, elle prévient la Société du crédit agricole qu'aucune autre mesure ne devrait être prise avant qu'elle n'ait terminé l'étude des dossiers dont elle est saisie.
- M. Benjamin: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je regrette d'interrompre l'honorable ministre. Je comprends tous les points qu'il aborde, mais me permettra-t-il de lui poser une question?
 - M. Wise: Certainement.
- M. Benjamin: Monsieur le Président, n'est-il pas vrai que ce n'est pas la Société de crédit agricole qui saisit les terres, mais bien le premier prêteur, la banque, par l'intermédiaire de laquelle la SCA garantit les prêts et c'est la banque qui repossède les terres et non la SCA?
- M. Wise: Monsieur le Président, la question de l'honorable député est fort pertinente. Ce serait dangereux de généraliser. Si je devais répondre à l'honorable député de façon générale, je dirais non. Je risquerais cependant de me tromper parce que, dans certains cas, les décisions prises par les régies d'examen de l'endettement agricole ne sont pas celles de la SCA qui est, elle, le deuxième intervenant, si je puis dire, le principal client ou le créancier étant la banque. C'est donc celle-ci qui est requérante. Que ce soit la banque ou la SCA qui présente la requête en question, le processus est toujours le même.

Je pourrais poursuivre encore longtemps, monsieur le Président, mais je sais qu'il y a un bon nombre de députés, en particulier de ce côté-ci de la Chambre, qui veulent participer au débat.

Des voix: Bravo! Bravo!

M. Blaikie: Nous aimerions les entendre.

M. Wise: J'ai pensé qu'il était préférable de s'en tenir aux principales mesures prises jusqu'ici. L'actuel gouvernement a fait plus pour l'agriculture canadienne que tout autre gouvernement dans l'histoire du pays. Je voulais souligner quelquesunes des raisons qui nous ont incités à nous engager assez loin financièrement dans le secteur agricole. Je tenais aussi à donner certains éclaircissements au sujet du moratoire.

Je pourrais passer longtemps à expliquer où se situe le vrai problème et où le gouvernement a véritablement concentré ses efforts. Je pourrais insister sur le rôle clé qu'a joué le gouvernement, et en particulier le premier ministre, sur la scène internationale en portant ce problème à l'attention des autres dirigeants mondiaux. Je pourrais également faire état de la

nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales. Le premier ministre est parvenu à faire mettre l'agriculture à l'ordre du jour de ces négociations et des progrès réels ont été enregistrés dans la recherche d'une solution rapide au problème.

Je demande aux députés d'en face d'examiner le dossier, d'étudier la composition du caucus qui, à mon avis, se passe de commentaires, et de passer en revue la composition du cabinet et les déclarations qu'on a faites. Si les honorables députés se donnent la peine de vérifier, ils constateront que c'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un premier ministre s'intéresse autant et si souvent au sort des agriculteurs canadiens. Personne ne le niera.

Des voix: Bravo! Bravo!

M. Wise: Nous avons toujours appuyé les agriculteurs canadiens par le passé. Notre mandat est clair. Notre programme l'est aussi, de même que notre échéancier. Nous continuerons à collaborer avec les représentants agricoles. Au moment opportun, nous publierons des informations à ce sujet. Mais il ne conviendrait pas, à ce moment-ci, de vous dire exactement de quel ordre sera le soutien financier. Sans contredit, il n'est nullement indiqué de vous faire savoir pour le moment quel mode de remboursement ou quelle formule de distribution seront requis.

Les agriculteurs canadiens à qui je me suis adressé se sont montrés très reconnaissants de ce que nous avons fait pour eux. Ils reconnaissent que le gouvernement s'est occupé des besoins de l'industrie agricole. Ils savent combien le gouvernement considère l'agriculture comme une priorité. Nous nous sommes toujours empressés de les aider par le passé, et nous le faisons encore aujourd'hui. Nous devrons également les soutenir dans l'avenir, surtout si nous considérons les problèmes qui sont à l'horizon dans le secteur des céréales et des graines oléagineuses. Ces problèmes ne disparaîtront pas par enchantement. Ils seront là demain et pour un certain temps encore. Vu nos priorités, nous continuerons de leur accorder la même attention que nous leur avons donnée par le passé. Nous continuerons à les soutenir dans l'avenir.

Des voix: Bravo, bravo!

M. Len Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir prendre la parole à 1 h 30 du matin après le ministre de l'Agriculture (M. Wise), et de constater combien l'agriculture occupe une place importante parmi les priorités de la Chambre des communes. J'avoue que l'intérêt pour le débat est parfois fluctuant à une heure aussi tardive, mais j'aimerais dire aux électeurs de l'Assiniboia, à tous les agriculteurs de l'Ouest canadien et à tous les fermiers du Canada qu'il n'y a jamais eu une aussi forte représentation de députés à la Chambre des communes pour plaider en faveur des agriculteurs.

Des voix: Bravo, Bravo!